

Dossier Presse

Source journal : Liberté le 10-05-2009

Par:Khaled.R.

Le port d'Alger adopte les normes internationales Guerre aux importateurs de la pièce "TAIWAN"

Pour accélérer et faciliter l'enlèvement des marchandises au sein de l'enceinte portuaire, le ministère du Commerce envisage, en accord avec les principaux intervenants, que le contrôle des marchandises s'effectue 7 jours sur 7, y compris le vendredi.

Le ministre du Commerce, en visite hier au port d'Alger, a saisi cette opportunité pour annoncer à la presse la volonté du gouvernement de déclarer la guerre à la contrefaçon, en particulier de la pièce détachée.

"Dans quelques jours, il va y avoir une rencontre avec les concessionnaires. On va essayer de coordonner avec eux pour déclarer une guerre sans merci à la pièce de rechange contrefaite. Il y a des mesures qui vont entrer en vigueur dans un mois pour barrer la route à la contrefaçon, à la pièce détachée contrefaite dont les ravages ne sont pas à décrire. Le problème qui se pose aujourd'hui est la pièce détachée contrefaite parce qu'il y a une perte évidente pour les firmes mères avec lesquelles l'Algérie a des engagements internationaux.

On doit sauvegarder la propriété intellectuelle et industrielle des constructeurs et des inventeurs. Il y a aussi un risque pour la sécurité des citoyens.

Pour lutter contre la contrefaçon, la coopération avec les concessionnaires est indispensable. Par exemple, on va envoyer une lettre aux constructeurs automobiles pour qu'ils nous indiquent la liste de leurs usines dans le monde.

Quand un importateur introduit des pièces détachées d'une certaine marque d'un pays donné et que le certificat d'origine mentionne le pays, la société mère nous informe qu'elle n'a pas d'usine dans ce pays, cela nous facilite la tâche : nous concluons que la marchandise a été introduite frauduleusement. Si l'importateur veut prouver le contraire, qu'il ramène un certificat de la société mère attestant qu'elle a une usine dans ce pays. Cette information est donc importante."

Noter que la contrefaçon a pris de l'ampleur en Algérie. Le Trésor public perd chaque année des dizaines de milliards de dinars à cause de ce fléau, selon les chiffres officiels. Les données douanières indiquent que 50% des pièces détachées commercialisés sur le marché national sont contrefaites ou de mauvaise qualité.

En somme, cosmétiques, pièces détachées, CD figurent en tête des produits contrefaits. Outre la perte d'argent engendrée par un usage réduit, le consommateur ou l'automobiliste court de graves dangers en utilisant ces produits Taiwan.

Dans la foulée, le ministre a ajouté que le gouvernement est déterminé à intensifier le contrôle de la qualité des marchandises. En ce sens, il a indiqué qu'une surveillance plus étroite est aujourd'hui exercée sur les produits importés en franchise de l'Union européenne et des pays arabes. "En vertu de ces accords de libre-échange, les importateurs ne paient pas de droits de douane. Nous avons le droit d'accentuer le contrôle sur ces produits", a-t-il argué.

Recrutement prévu de 7 000 cadres universitaires d'ici à 2014

Les efforts pour lutter contre la fraude seront accentués, a insisté le ministre.

El-Hachemi Djaâboub a annoncé la multiplication de laboratoires de contrôle de la qualité et la mise en service dans un an et demi du laboratoire national d'essais en construction à Mahelma. Cet instrument permettra le contrôle de la qualité des produits électroménagers et de tous les produits industriels importés ou commercialisés sur le marché local, a-t-il précisé. Il a annoncé également le recrutement de 7 000 diplômés universitaires d'ici quatre à cinq ans. Ce seront des ingénieurs et des cadres spécialisés dans des domaines techniques qui seront injectés dans les services de contrôle du commerce aux frontières.

Concernant le port d'Alger, objet de la visite, le ministre du Commerce a indiqué que le nombre de ses inspecteurs est passé de 15 à 35.

Pour faciliter et accélérer l'enlèvement des marchandises, il est envisagé que les services du port travaillent 7 jours sur 7, en un mot y compris le vendredi. Depuis 4 semaines, l'Inspection du commerce travaille le jeudi. Elle traite 300 à 350 dossiers/jour au courant de la semaine et n'en reçoit que 20 le jeudi. "Malgré cela, on va voir avec les autres services essentiellement la police, la douane et l'entreprise portuaire Epal pour travailler, y compris le vendredi. Nous invitons les importateurs à

effectuer leurs démarches le jeudi et vendredi pour faciliter au maximum l'enlèvement de leurs marchandises."

Ces efforts sont à encourager. Mais ils restent insuffisants. Il faut savoir que les délais d'enlèvement des marchandises au port d'Alger sont d'environ 20 jours en moyenne, soit des délais parmi les plus longs des enceintes portuaires au Maghreb.

Ce sujet, un expert a observé que l'insuffisance de la chaîne logistique des transports en Algérie fait perdre à l'état 7 à 8 milliards de dollars par an. Le gouvernement a-t-il décidé de prendre le taureau par les cornes en tentant de rendre plus fluides les ports du pays ? La solution retenue a été de confier à l'émirati Dubaï World Port la gestion du port Djendjen et le terminal à conteneurs du port d'Alger. Elle est partielle.

Il faudra en particulier construire d'autres ports, mieux organiser les infrastructures existantes, pour que l'Algérie atteigne le seuil de compétitivité au moins de ses pays voisins.